

droits de l'homme Mercredi 23 octobre 2013

La Chine joue de l'intimidation

Par Simon Petite

Des activistes chinois empêchés de participer à l'examen périodique de leur pays devant le Conseil des droits de l'homme Plusieurs activistes chinois ont été empêchés de participer à l'examen périodique de leur pays devant le Conseil des droits de l'homme mardi

Cao Shunli aurait dû assister mardi à l'examen de la situation des libertés en Chine devant le Conseil des droits de l'homme de l'ONU. Mais cette militante n'a pas donné de nouvelles depuis le 14 septembre, quand elle a été arrêtée à l'aéroport de Pékin. Elle s'apprêtait à embarquer pour Genève afin de préparer l'examen périodique de la Chine, un mécanisme auquel chaque pays doit se soumettre tous les quatre ans.

ONU dans l'embarras

«Nous l'attendions pour une formation et elle n'est jamais venue», témoigne Michael Ineichen, chargé de projet au Service international des droits de l'homme, une ONG qui relaie la voix des activistes auprès des Nations unies. «Une autre participante au cours nous a raconté que Cao Shunli avait été arrêtée au contrôle de sécurité et que son billet d'avion avait été déchiré.»

Le sort de Cao Shunli est emblématique du harcèlement des personnalités critiques envers le gouvernement chinois, selon les organisations des droits de l'homme qui ont médiatisé ce cas. Son arrestation met l'ONU dans l'embarras. D'autant que d'autres défenseurs des droits de l'homme ont été empêchés de venir à Genève. L'ONU a donc été obligée de sortir de sa réserve. «L'intimidation des membres de la société civile qui souhaitent participer à ce dialogue international est totalement inacceptable», ont dénoncé la semaine dernière trois rapporteurs spéciaux de l'ONU sur les questions de liberté d'expression, d'opinion ou d'assemblée.

Hier, pour son second grand oral après celui de 2009, la Chine a surtout fait valoir «son remarquable développement économique et social» avec une croissance moyenne de 9,3% ces quatre dernières années. «Notre première priorité, c'est d'assurer la subsistance des 1,3 milliard de Chinois», a insisté le diplomate Wu Hailong, du Ministère des affaires étrangères.

La plupart des Etats ont salué les progrès de la Chine, évitant les sujets qui fâchent. Pour dénoncer les persécutions contre les minorités ethniques, Ouïgours et Tibétains avaient donc choisi de se faire entendre en dehors de la réunion. Les premiers sur la place des Nations, les seconds en accrochant une énorme banderole sur la façade du Palais des Nations.

Rare signe d'ouverture, la Chine a rappelé qu'elle avait réduit le nombre de crimes passibles de la peine de mort. De nombreux pays, dont la Suisse, ont noté cette avancée mais réclamé des statistiques sur le nombre d'exécutions et un moratoire avant une abolition. Quant à la rééducation par le travail, Wu Hailong a reconnu que le système méritait d'être réformé, même s'il joue «un rôle positif dans le maintien de l'ordre social dans la réinsertion».

ONG liées au parti

Conclusion de l'envoyé spécial de Pékin: «Nous avons pris cet examen très au sérieux. Plus de 20 ONG et instituts académiques ont été consultés pour établir notre rapport et nous avons sollicité les contributions via Internet.»

«Les ONG consultées sont liées de près ou de loin avec le Parti communiste chinois», réagit Sharon Hom, la directrice de Human Rights in China, une organisation qui a des bureaux à Hongkong et New York. «Cao Shunli avait précisément tenté d'accéder au rapport de la Chine, allant jusqu'à organiser des sit-in devant le Ministère des affaires étrangères.» Un activisme qui n'a pas échappé aux autorités chinoises.

LE TEMPS © 2013 Le Temps SA